

Annexe

Religions Institutionnelles (Catholique, Judaïsme)

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	13/06/2026
Jurisdiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	INTV2615818A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCA000054237421

RÉSUMÉ IA

Cet extrait énonce un principe général de neutralité religieuse dans un établissement d'hébergement, stipulant que la pratique religieuse personnelle y est autorisée mais sans prosélytisme. Il s'agit d'une règle administrative de fonctionnement, non d'une affaire contentieuse documentant des abus ou dommages.

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] La pratique religieuse s'exerce dans les locaux à usage personnel et ne doit donner lieu à aucun prosélytisme. Les professionnels du lieu d'hébergement garantissent le respect du principe de laïcité. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE INTV2615818A du 13 juin 2026, « Annexe ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCA000054237421> (consulté le 28 juillet 2026).